

APE JY Cousteau

Notice explicative – BOURSE AUX JOUETS 2020

Préparez vos listes à l'aide du tableau Excel et **n'oubliez pas de les rapporter en 2 exemplaires** le jour du dépôt. Cela nous permettra d'enregistrer vos articles pour la vente dans les meilleures conditions.

Tableau disponible sur : sites86.ac-poitiers.fr/vouneuil-cousteau

Dans ce fichier Excel, vous avez 2 onglets : « liste » et « liste bis ». Dans le 1er onglet « liste », vous avez la possibilité de saisir vos articles dans 1, 2 ou 3 listes et les listes bis du 2ème onglet se remplissent automatiquement.

Une fois remplies, il vous suffit d'imprimer vos listes et listes bis et de venir avec le jour du dépôt. Pour ceux qui le préfèrent, vous avez la possibilité de faire la même chose en imprimant les listes vides et en les remplissant manuellement.

Chaque liste est composée de 15 articles maximum. Le nombre de listes est illimité.	CONDITIONS DE VENTE 2€ de frais d'inscription par liste de 15 articles et retenue de 15% sur les ventes
--	---

Nous contrôlerons ensemble les listes et nous nous réservons le droit de refuser des articles qui ne seraient pas en bon état de fonctionnement ou incomplets, tachés, usés... ou non conformes à la typologie d'objets autorisés (voir ci-après).

Merci de présenter les jouets / jeux électroniques avec leurs piles afin de vérifier leur état de marche. Les jouets, jeux, puzzles, doivent être complets.

Les lots sont acceptés mais ils doivent être prêts pour le jour du dépôt.

Les articles acceptés sont :

- les vêtements de ski, après-ski, chaussures de ski, lunettes, casques – **uniquement pour les enfants**
- les livres, les puzzles inférieurs à 100 pièces ou neufs encore sous emballage,
- les déguisements,
- les jouets, les jeux de société, jeux vidéo, DVD...
- **NOUS REFUSONS LES PELUCHES ET LES ARTICLES DE PUERICULTURE.**

Les tarifs de vente de vos articles sont fixés par vous et ne devront comporter **uniquement que des prix entiers (1, 2, 3€...).**

NOUS REFUSONS DORENAVANT LES PRIX COMPRENANT DES CENTIMES.

Si vous hésitez pour un prix, nous pourrions en discuter ensemble le jour du dépôt.

Les invendus non repris le 22 novembre 2020 seront offerts à une œuvre caritative.

[Au vu des conditions sanitaires actuelles, nous apporterons le plus grand soin au respect de toutes les mesures de précaution. Toutefois, dans la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants de venir seul au moment du dépôt de vos objets.](#)

[Le port du masque sera obligatoire lors du dépôt de vos objets, pendant la vente ainsi qu'au moment de la reprise de vos invendus.](#)

HORAIRES

Dépôt : samedi 21/11/2020 de 9h à 17h

Vente : dimanche 22/11/2020 de 9h à 16h

Reprise : dimanche 22/11/2020 de 17h30 à 18h30

APE JY Cousteau

Notice explicative – BOURSE AUX JOUETS 2020

Préparez vos listes à l'aide du tableau Excel et **n'oubliez pas de les rapporter en 2 exemplaires** le jour du dépôt. Cela nous permettra d'enregistrer vos articles pour la vente dans les meilleures conditions.

Tableau disponible sur : sites86.ac-poitiers.fr/vouneuil-cousteau

Dans ce fichier Excel, vous avez 2 onglets : « liste » et « liste bis ». Dans le 1er onglet « liste », vous avez la possibilité de saisir vos articles dans 1, 2 ou 3 listes et les listes bis du 2ème onglet se remplissent automatiquement.

Une fois remplies, il vous suffit d'imprimer vos listes et listes bis et de venir avec le jour du dépôt. Pour ceux qui le préfèrent, vous avez la possibilité de faire la même chose en imprimant les listes vides et en les remplissant manuellement.

Chaque liste est composée de 15 articles maximum. Le nombre de listes est illimité.	CONDITIONS DE VENTE 2€ de frais d'inscription par liste de 15 articles et retenue de 15% sur les ventes
--	---

Nous contrôlerons ensemble les listes et nous nous réservons le droit de refuser des articles qui ne seraient pas en bon état de fonctionnement ou incomplets, tachés, usés... ou non conformes à la typologie d'objets autorisés (voir ci-après).

Merci de présenter les jouets / jeux électroniques avec leurs piles afin de vérifier leur état de marche. Les jouets, jeux, puzzles, doivent être complets.

Les lots sont acceptés mais ils doivent être prêts pour le jour du dépôt.

Les articles acceptés sont :

- les vêtements de ski, après-ski, chaussures de ski, lunettes, casques – **uniquement pour les enfants**
- les livres, les puzzles inférieurs à 100 pièces ou neufs encore sous emballage,
- les déguisements,
- les jouets, les jeux de société, jeux vidéo, DVD...
- **NOUS REFUSONS LES PELUCHES ET LES ARTICLES DE PUERICULTURE.**

Les tarifs de vente de vos articles sont fixés par vous et ne devront comporter **uniquement que des prix entiers (1, 2, 3€...).**

NOUS REFUSONS DORENAVANT LES PRIX COMPRENANT DES CENTIMES.

Si vous hésitez pour un prix, nous pourrions en discuter ensemble le jour du dépôt.

Les invendus non repris le 22 novembre 2020 seront offerts à une œuvre caritative.

[Au vu des conditions sanitaires actuelles, nous apporterons le plus grand soin au respect de toutes les mesures de précaution. Toutefois, dans la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants de venir seul au moment du dépôt de vos objets.](#)

[Le port du masque sera obligatoire lors du dépôt de vos objets, pendant la vente ainsi qu'au moment de la reprise de vos invendus.](#)

HORAIRES

Dépôt : samedi 21/11/2020 de 9h à 17h

Vente : dimanche 22/11/2020 de 9h à 16h

Reprise : dimanche 22/11/2020 de 17h30 à 18h30